

Les 29èmes Rencontres de l'Economie Territoriale



Réseau national
de l'économie territoriale



Agir autrement et faire ensemble

Jeudi 22 septembre 2022 - Conférence

Sobriété foncière

Comment faire ensemble et autrement ?

www.economie-territoriale.fr




Ils soutiennent les 29èmes Rencontres de l'Economie Territoriale



www.economie-territoriale.fr



Conférence sobriété foncière : 11h15 à 12h45

- Un petit Quiz pour entrer dans le sujet... 
- Tout d'abord un état des lieux :
 - Quel contexte juridique et réglementaire ?
 - Quelle situation de l'emprise du foncier économique ?
- Quels sont les enjeux ?
 - Pour les territoires
 - Pour les entreprises
 - Pour les développeurs économiques
- Quelles réponses pour faire ensemble et autrement ?
 - Regards croisés

Les intervenants



Jérôme Cordellier - Lons Agglomération
VP développement économique, économie circulaire,
sociale et solidaire, emploi, tourisme et attractivité



Nicolas Gillio - Cerema
Directeur de projet



Guillaume Gady - ANCORIS
Directeur général et fondateur



Bruno Sadorge - ALSEI
Directeur du développement



Animation



Didier Tcherkachine – Terre d'avance
Directeur associé



Un petit quizz pour entrer dans le sujet...

1. A quelle date l'objectif de Zéro Artificialisation Nette des sols devra-t-il être atteint par les territoires ?



2030

Sur la période 2021-2030 : Réduire la consommation d'espaces naturels et agricoles observe entre 2011 et 2020 d'au moins 50%



2050

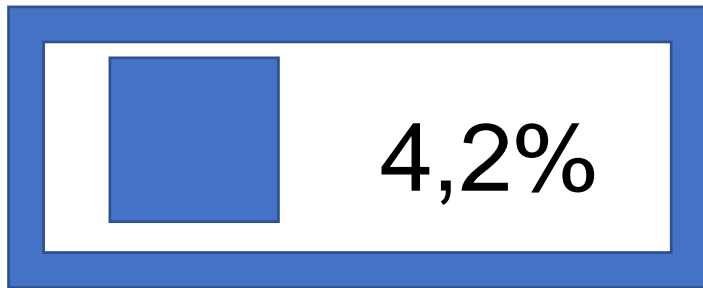
Atteinte de l'objectif de Zéro artificialisation nette à l'échelle de la France.



2060

Un petit quizz pour entrer dans le sujet...

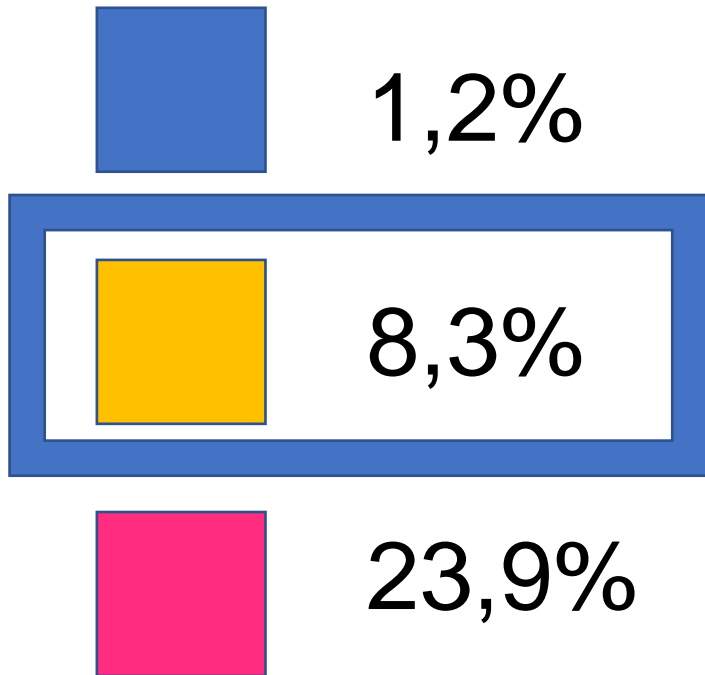
2. Quelle est la part des activités industrielles dans l'artificialisation des sols aujourd'hui ?



Les infrastructures industrielles représentent 4,2% des surfaces artificialisées (Rapport France Stratégie)

Un petit quizz pour entrer dans le sujet...

3. Quelle est la part des infrastructures agricoles dans l'artificialisation des sols aujourd'hui ?



Les infrastructures agricoles représentent 8,3% des surfaces artificialisées (Rapport France Stratégie)

Un petit quizz pour entrer dans le sujet...

4. Quel montant est déployé par le gouvernement dans le cadre du fond de recyclage des friches, sur les trois éditions ?



50 millions

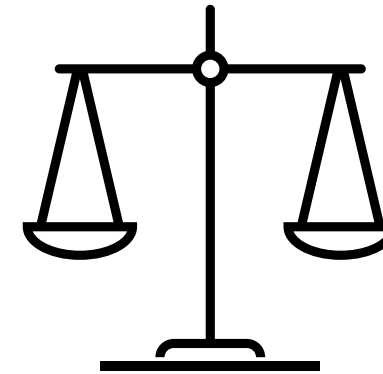


100 millions



750 millions

Etat des lieux



- Contexte juridique et réglementaire
- Quelle situation sur le terrain ?

2031-2040



2041-2050

Obligation de définir un objectif de réduction du **rythme d'artificialisation** par tranches de dix années avec une trajectoire permettant d'aboutir à l'absence de toute artificialisation nette des sols

2021

2021-2030

Réduire la **consommation d'espaces naturels et agricoles** observée entre 2011 et 2020 d'au moins 50 %

Une entrée en vigueur progressive avec usage de la notion de consommation foncière

2050

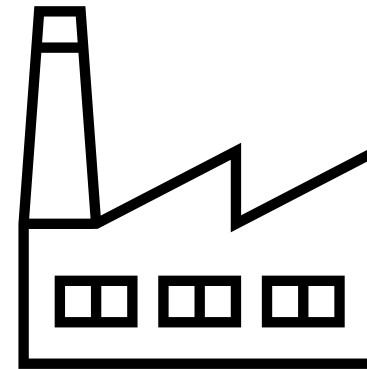
Atteinte de l'objectif de Zéro artificialisation nette à l'échelle de la France

ACTUR'17

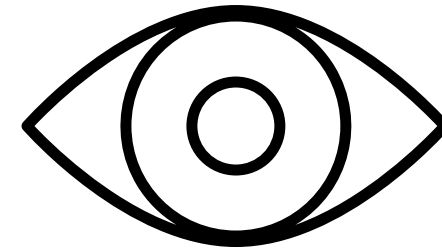
Une territorialisation des objectifs doit être engagée au niveau régional via le Sradet

Quels sont les enjeux ?

- Quels sont les enjeux ?
 - Pour les territoires
 - Pour les entreprises
 - Pour les développeurs



Quelles réponses pour faire ensemble et autrement ?



- Quelles réponses pour faire ensemble et autrement ?
 - Regards croisés